

Appel pour un débat large et ouvert

Lettre ouverte aux usagers des transports en commun, aux élus de l'agglomération, au personnel de la T2C, aux clermontoises et clermontois.

Le contrat d'exploitation des transports en commun de l'agglomération clermontoise détenu par le SAEM T2C prendra fin le 31 décembre 2012.

Un nouvel appel d'offres sera alors lancé par le SMTC. C'est vraisemblablement l'approche de cette échéance qui a conduit le président du SMTC, président de Clermont Communauté, à tenter de faire entrer RATP Développement au capital de la SAEM T2C.

Cette introduction au capital faisait peser un danger important sur la stabilité financière de la T2C puisque cette filiale de RATP s'inscrit complètement dans une recherche de rentabilité élevée. Pierre MONGIN, ex-préfet du Puy-de-Dôme, directeur de la RATP, expliquait devant les cadres de l'entreprise qu'il fallait « un résultat des capitaux investis (...) comparable à celui de la concurrence, c'est-à-dire 8% et le taux de marge, il était l'an dernier pour RATP DEV de 5% doit encore augmenter. » La lutte des agents de la T2C s'est donc complètement inscrite dans la défense du service public des transports en commun en rejetant l'arrivée de cet opérateur, public certes, mais avec toutes les manières des opérateurs privés.

Devant l'opposition presque unanime des salariés de T2C et d'un grand nombre d'élus, notamment des vice-présidents de Clermont Communauté, maires de villes de l'agglomération clermontoise, le président du SMTC a accepté de retirer son projet, tout en laissant toutes les options concernant la gestion des transports en commun ouvertes.

Il faut maintenant sortir du conflit opposant le président du SMTC à la T2C et à une majorité d'élus dont le dernier épisode en date, la demande de révocation du directeur de T2C (refusée par la majorité du Conseil d'Administration), vient de coûter une nouvelle journée de salaire au personnel et une nouvelle journée sans transport aux usagers.

Sortir de ce conflit nécessite que toutes les parties intéressées par les transports en commun, usagers, élus, personnel, population, s'emparent de ce débat et répondent à cette question : quelle mode de gestion pour les transports clermontois ?

Pour notre part, nous nous sommes vigoureusement opposés à toute entrée de capitaux privés et nous avons fait savoir publiquement que nous étions favorable à la mise en place d'une Société Publique Locale (SPL) pour assurer un service public des transports dégagé de toute logique de concurrence et de profit.

Dans le domaine des services publics de transport des voyageurs, cet outil juridique constitue une avancée pour les collectivités:

- En étant seuls détenteurs du capital et des sièges du conseil d'administration de la SPL, les collectivités territoriales et leurs groupements actionnaires peuvent pleinement maîtriser cet outil d'exploitation du service public.
- La SPL permet de développer les coopérations institutionnelles entre collectivités territoriales : Régions, Départements, communes et leurs groupements. L'actionnariat composé de plusieurs collectivités (au minimum deux) permet de couvrir les besoins d'un bassin de vie qui dépasse les frontières géographiques des collectivités.
- Enfin, l'attribution directe d'un service public à une SPL dispense les collectivités territoriales actionnaires de mise en concurrence et ferme donc la porte à ceux dont la seule raison d'être est la recherche de profit pour les actionnaires, toujours au détriment des usagers.

Responsables politiques, nous pensons que cette question majeure des transports ne doit pas seulement faire l'objet de déclarations d'intentions aux différents « Grenelle » jamais ou rarement suivis d'effets, mais qu'elle doit être traitée par les intéressés et en premier lieu par les usagers, les contribuables. Nous pensons qu'il est temps de mener ce débat avec tous. Chacune et chacun doit pouvoir s'exprimer, donner son avis, être force de propositions.

Avec cette lettre ouverte, nous lançons un appel au débat le plus large.

Cyril CINEUX, secrétaire départemental du PCF, Président du groupe Communiste de Clermont-Ferrand

Jean NICOLAS, Conseiller Communautaire, Membre du Bureau du SMTC

Jacques LANOIR, Président du groupe Communiste de Clermont Communauté

Christian SINSARD, Maire d'Aubière, Vice-Président de Clermont Communauté